



FORMATION



Le 10 juillet 2015

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Salle de conférence
Ordre des Avocats
Rue de Fleurs - Toulouse



PROGRAMME :

9-12h: "Les innovations de la loi ALUR en matière de location et de copropriété"

Maître Nicolas DALMAYRAC

14-17h: "Le rôle de l'avocat, Conseil de son client en médiation"

Centre de Médiation Toulouse Pyrénées

**VALIDATION DE 6 HEURES AU TITRE
DE LA FORMATION CONTINUE**

TARIFS :

Adhérents UJA (à jour de sa cotisation 2015) : GRATUIT

Non adhérents: 60 € la journée